

WORKING PAPER

THÈSES SUR LA DÉMOCRATISATION DE L'ÉCONOMIE

Andres Frick, Werner Kallenberger, Peter Nobs, Romeo Rey, Stephan Rist, David Sommer, Christian Stocker, Johannes Wickli, Eric Zbinden

Janvier 2021

THÈSES SUR LA DÉMOCRATISATION DE L'ÉCONOMIE

Andres Frick, Werner Kallenberger, Peter Nobs, Romeo Rey, Stephan Rist, David Sommer, Christian Stocker, Johannes Wickli, Eric Zbinden

ABSTRACT

Depuis le début de la grande crise de la dette (2007/08) qui a conduit le système financier mondial au bord de l'effondrement, la concentration de la richesse dans quelques mains a évolué vers un degré jamais atteint auparavant. Les plus grandes banques, groupes industriels et commerciaux sont devenus entre-temps encore plus grands et plus puissants. La subordination de l'économie aux diktats du monde financier a été scellée. Cette aberration mène la société de plus en plus loin de l'objectif à savoir le développement socialement et écologiquement équitable. La recherche du profit dans l'activité économique ne doit plus être le principal moteur de notre existence. Ce n'est qu'avec l'aide de réformes radicales qu'il sera possible de sortir de l'impasse dans laquelle les politiques néolibérales nous ont conduits. **Les principes de solidarité et de protection de l'environnement** devraient remplacer les idées maitresses au lieu de la recherche systémique du profit au détriment du bien commun et de l'environnement. L'objectif principal d'une politique de solidarité consiste en une démocratisation des structures de propriété et des mécanismes de prise de décision dans l'économie, de sorte que chaque participant puisse démocratiquement - sans crainte d'être licencié - avoir voix au chapitre. Pour rendre ceci réalisable, les entreprises ne devraient plus appartenir à des individus, mais être transformées en propriété commune et indivisible englobant tous les employés de l'entreprise concernée. Cela nécessite un cadre politique qui limite l'accumulation inégale de la richesse individuelle tout en favorisant le développement durable du bien commun. Concrètement, les marchés financiers doivent être réglementés et le système fiscal complètement changé. Cependant, le marché en tant que système de distribution flexible de biens a fait ses preuves dans le passé et devrait perdurer avec quelques restrictions. L'objectif d'une politique

radicalement réformiste consiste en la distribution du pouvoir économique, financier et politique entre tous et pas seulement à ceux qui possèdent des fortunes considérables. Le principe de l'émancipation est aussi important que celui de la solidarité. Nous voulons organiser l'économie de telle sorte que les diverses formes de domination illégitime de l'homme sur l'homme et de l'homme sur la nature soient également exclues. Au lieu de la recherche du profit inhérente au système au détriment du bien commun et de l'environnement, devraient avoir lieu un autre principe basé cette fois-ci sur une solidarité et une libération de l'homme et de la nature de toute domination illégitime et inéligible de quelle origine que ce soit. Le déclenchement d'une pandémie mondiale en 2020 avec ses conséquences politiques, économiques, écologiques et sociales a impitoyablement mis en évidence les faiblesses et les contradictions structurelles de l'économie mondialisée. Par une offre d'argent gigantesque et surabondante, qui ne sert finalement qu'à renforcer une fois de plus le pouvoir du capital financier, les banques centrales des principaux pays veulent repousser dans un avenir incertain l'effondrement économique qui menace depuis 2008. Ainsi la responsabilité de la résolution de cette crise est repoussée aux générations futures, tandis que ceux qui ont causé les problèmes veulent continuer à jouir de leur pouvoir et de leurs privilèges sans être dérangés.

Notre projet politique est conçu pour une portée et une applicabilité universelles. Nous le présentons ici dans une série de thèses qui servent de boussole pour stimuler le débat public dans les cercles sociaux et politiques. Chacune de ces thèses nécessitera une discussion approfondie de ses implications concrètes, des risques et des options de mise en œuvre. A l'occasion de la crise économique et financière actuelle et compte tenu de l'injustice qui prévaut dans la répartition des richesses à l'échelle mondiale le processus d'apprentissage démocratique qui en découle a déjà été lancé en de nombreux endroits. Dans ce processus de conscientisation et de formation de l'opinion, diverses voies d'action sociale seront trouvées pour atteindre les objectifs d'un développement radicalement démocratique. Les présentes thèses exigent une révision fondamentale du système juridique en vigueur. Nous croyons au pouvoir du discours argumenté et à la non-violence et considérons la démarche de Mahatma Gandhi comme un modèle. Nous rejetons sans réserve toute forme de violence, car elle est contraire à l'intention de notre projet.



Fondements

1

Le principe de solidarité et du respect de l'environnement dans l'action politique et économique devraient être ancrés dans la constitution et avoir un impact décisif sur le monde dans lequel nous vivons.

2

Les formes solidaires d'activité économique, telles que les coopératives de production, de consommation et de services ainsi que les entreprises autogérées, les sociétés de membres du personnel et le consortage, ont prouvé leur utilité dans tous les domaines de l'économie, à condition de disposer de bases juridiques et éthiques solides. Ils doivent à l'avenir être soutenus par tous les moyens.

3

Les droits de l'homme et les droits sociaux proclamés par l'ONU doivent être pleinement appliqués. En outre, la participation des salariés au produit économique dans une société fondée sur la solidarité est postulée comme **un droit humain universel** contraignant.

4

La démocratie économique ne peut être réalisée que **dans le cadre d'un État basé sur une démocratie représentative et directe** dans lequel la population se voit offrir de réelles possibilités de participation politique à toutes les questions importantes. Dans ce contexte, l'organisation des structures décisionnelles devrait être aussi décentralisée que possible. La séparation des pouvoirs entre le pouvoir législatif, le gouvernement et le pouvoir judiciaire doit être garantie.

5

La démocratisation des événements politiques et économiques repose en principe sur diverses formes **de décisions du peuple** (à savoir les plébiscites et le droit de faire voter par le biais d'initiatives des changements ou innovations constitutionnels et juridiques).

6

Les instances les plus importantes de la prise de décision démocratique sont **les conseils élus par les personnes concernées**. Ces conseils doivent être composés de personnes qui sont qualifiées pour cela sur la base de leur éducation, de leur expérience et de leurs réalisations au service du bien commun ou de leur autorité éthique dans la science et la société. L'objectif déclaré de ces conseils doit être de mettre l'économie au service de l'homme et de la nature - et non l'inverse.

7

L'existence et le respect de l'État de droit sont des conditions préalables in-

dispensables à une véritable démocratie économique. **L'égalité juridique** et donc l'interdiction de discrimination à l'égard de toutes les personnes concernées doit être appliquée en théorie et en pratique - indépendamment du sexe, de la nationalité, de l'origine, de la religion et de la classe sociale.

Démocratie de l'économie

8

La démocratisation de l'économie signifie le droit de tous les salariés d'une entreprise **à la codécision, à la coresponsabilité et à la participation**. Ils décident ensemble - et tout au long de la chaîne de création de valeur - de toutes les questions importantes concernant l'entreprise selon le principe démocratique : une personne - une voix. Ils décident notamment des questions de production et de distribution, des salaires équitables et des dépenses de recherche et de développement. Les décisions internes à l'entreprise tiennent compte des effets des processus de production, des biens et des services sur la santé des personnes, la nature et la société, y compris à l'extérieur de l'entreprise.

En principe, les entreprises organisées sur la base de la solidarité ont une chose en commun : elles se gèrent selon des règles démocratiques. Les processus de décision et de production sont organisés aussi décentralisés que possible. Si nécessaire, l'exécution des décisions prises en commun peut également être déléguée à des groupes représentatifs au sein de l'entreprise. Le cas échéant, les membres des fournisseurs, les clients et les autres parties prenantes (stakeholder) peuvent également être impliqués dans le processus décisionnel. Cela vaut également pour les consommateurs des biens et services produits. Ils font partie de réseaux associatifs d'entreprises autonomes et ont le droit de faire valoir leurs besoins dans les décisions des entreprises.

9

Les actifs monétaires et immobilisés de l'entreprise sont transformés **en propriété indivisible de la communauté des membres de l'entreprise**. La propriété de l'entreprise n'est donc plus liée à des personnes individuelles et ne peut être répartie entre des personnes individuelles. Le capital est ainsi „neutralisé“ *. La thésaurisation individuelle du capital et la concentration du pouvoir, qui sont de toute façon incompatibles avec l'essence de la démocratie, sont ainsi empêchées. Les entreprises autogérées sont plus efficaces si leur taille est limitée vers le haut. En ce sens, l'autonomie gouvernementale est aussi un adieu aux gigantesques entreprises organisées au niveau national ou mondial.

* Le concept de neutralisation du capital provient de l'économiste tchèque Ota Sik, qui à la fin des années 1960, en tant que membre du gouvernement Dubcek, a inspiré de manière décisive le Printemps de Prague. Il a décrit ce modèle en détail dans ses deux ouvrages les plus importants <Humane Wirtschaftsdemokratie> (Hamburg, 1979) et <Ein Wirtschaftssystem der Zukunft> (Berlin, 1985)

10

Avec son **service public**, l'État apporte une contribution indispensable au bien-être de toute la population. Parmi ses besoins réels les plus importants, on peut citer le développement, l'amélioration et l'humanisation des soins et une politique de santé publique (l'économie du « care ») avec des fonds principalement publics. Les initiatives privées peuvent être envisagées pour autant qu'elles ne soient pas dominées par des buts lucratifs. Les entreprises de service public doivent être co-gérées et contrôlées selon des principes démocratiques.

11

Le principe de **l'éducation et de la formation** accessibles à tous doit être une priorité absolue. Les élèves, apprentis et étudiants doivent bénéficier d'une éducation fondée sur des valeurs humanistes. L'objectif est de les préparer à une société démocratique fondée sur les principes de solidarité, d'orientation environnementale, d'émancipation et de tolérance. En tant que citoyens, ils devraient être habilités à participer activement à ce processus. L'éducation devrait également leur permettre de trouver d'une part un bon emploi rémunéré et d'autre part d'effectuer un travail utile et de vivre dans la dignité.

Le système éducatif dual, qui associe une formation artisanale et technique à un enseignement théorique, comme cela est appliqué avec succès dans certains pays européens depuis de nombreuses générations, est la clé de la réussite économique, en particulier pour les pays moins développés. Le planning familial volontaire doit être intégré dans le processus éducatif.

12

La tendance à la **marchandisation de l'éducation** et de la formation, ainsi que l'influence croissante des intérêts du capital (par exemple par le biais du parrainage) sur la sphère académique, doivent être interdites. En particulier dans les pays les plus pauvres, il est urgent de déployer des efforts ciblés pour améliorer formation et rémunération des enseignants à tous les niveaux. Les moyens financiers nécessaires pour cela sont générés par une politique fiscale socialement et écologiquement correcte, comme esquissée dans les thèses 29 à 34.

Marché et planification

13

Nous considérons comme aberrante la croyance absolue ou dogmatique du bon fonctionnement à la fois du marché dans le contexte néolibéral et de l'économie planifiée et dirigée. Le capitalisme n'est pas la même chose que le marché, car le capitalisme implique une contrainte de croissance et une concentration du pouvoir, qui ne peuvent être conciliées avec les véritables besoins de l'homme et de la nature.

En revanche, le **fonctionnement simultané de la planification** au niveau macro et microéconomique est à la fois judicieux et nécessaire. Ainsi, les entreprises et les particuliers peuvent déployer leurs activités de manière autonome et propo-

ser leurs produits sur le marché, qui lui est réglementé et contenu par les critères mentionnés dans les thèses suivantes (14 à 18).

14

Afin de garantir que les décisions de tous les acteurs des activités de marché soient orientées vers le bien commun, une **planification-cadre** démocratique (planification macroéconomique) est nécessaire, qui porte principalement sur la politique environnementale, le développement et l'entretien des infrastructures, la prévention du pouvoir de marché unilatéral, un cycle économique ordonné et l'amélioration de la qualité de vie de toute la population. En principe, elle incombe de la responsabilité des pouvoirs publics au niveau mondial, national, régional ou local. Les intérêts des différents secteurs de l'économie sont dûment pris en compte, mais toujours subordonnés à l'intérêt commun. La participation active des citoyens doit être un contrepoids efficace au pouvoir et à l'influence des associations économiques et de leurs groupes de pression dans le processus décisionnel démocratique.

15

La gestion écologique exige que les cycles naturels de l'eau, de l'azote, du carbone, etc. ne soient pas perturbés et qu'aucun déchet nocif ne soit rejeté dans l'environnement par la production et la consommation. La recherche scientifique doit accorder la plus haute priorité à la production d'énergie respectueuse de l'environnement. Le gaspillage des ressources, en particulier de l'énergie, et de toutes sortes de nourriture, ne doit plus être toléré.

Une **politique environnementale durable** signifie avant tout le respect de la nature. C'est le sens profond de la philosophie de «bien vivre» (buen vivir), telle qu'elle est poursuivie par des peuples autochtones. En totale contradiction se situe le mythe selon lequel il ne peut y avoir de progrès qu'avec l'aide de la croissance économique et le pillage et la pollution de l'environnement qui l'accompagnent. Il faut distinguer les besoins vitaux des sociétés économiquement défavorisées et les demandes des couches privilégiées de l'humanité jusqu'à ce que des conditions de vie décentes soient garanties pour tous.

16

L'État peut intervenir dans la fixation des prix pour sauvegarder les besoins fondamentaux de la population. Toutefois, les possibilités financières d'octroi de **subventions** à l'économie locale varient d'un pays à l'autre. En général, il faut se méfier des excès dans les mesures de stimulation. Tôt ou tard, ils peuvent faire exploser le budget financier et ainsi déséquilibrer la structure des prix.

Grâce à des outils protectionnistes, les pays désormais riches ont pu se développer industriellement et technologiquement. Ce qui était bénéfique pour ces pays doit aussi être possible pour les nations pauvres, dont les ressources continuent d'être exploitées par des puissances économiques étrangères. Les pays sous-développés et émergents doivent donc se voir accorder le droit de protéger leur production locale par des mesures de politique commerciale. De leur côté, les pays

hautement développés ne doivent plus utiliser de subventions à l'exportation qui ruinent l'économie des pays cibles. Les nations riches s'engageront à pratiquer un commerce équitable et à mettre en place une coopération internationale au développement qui favorise les structures démocratiques dans les gouvernements et l'économie.

17

Pour éviter l'apparition et la prolifération des monopoles, oligopoles et puissantes associations des entrepreneurs, **les lois sur la concurrence et les cartels** seront renforcées et appliquées avec grande détermination. Dans les cas extrêmes, les entreprises peuvent être nationalisées.

18

Le droit des brevets doit être reformulé en s'orientant aux modèles de consortage a, à l'échange libre de connaissances (open source) et au travail collaboratif. **Les brevets et les licences** ne peuvent plus être accordés en priorité dans le but de protéger des intérêts privés, incompatibles avec les principes de la politique de solidarité. Afin de promouvoir la libre connaissance, l'enregistrement de procédés ou de produits en tant que brevets ouverts devrait être encouragé par des incitations fiscales. Ainsi, toutes les parties intéressées dans le monde entier seront autorisées à utiliser librement ces produits à condition que tous les développements ultérieurs de ces biens ou procédés soient mis à la disposition de tous sous forme de brevets ouverts.

19

Le marché pourra fonctionner suffisamment libre et simultanément **au service du bien commun** qu'aux conditions suivantes: la présence dominante des formes de solidarité économique, l'existence d'une politique environnementale et d'une planification-cadre généralement contraignantes, la présence de restrictions du pouvoir économique privé, d'un rôle central du secteur public dans la fourniture des services de base ainsi que dans tous les secteurs essentiels du service public.

En ce sens, un marché réglementé est à notre avis plus efficace et plus humain à long terme que le marché dit libre tel qu'il existe actuellement. Les économies politiques solidaires ne tolèrent aucune production ou aucun commerce d'armements.

Bien-être public

20

Dans le cadre du rapport de force actuel, la mondialisation a conduit à une concentration de plus en plus extrême des richesses. Nous exigeons par contre une **mondialisation pour tous** qui repose sur des normes juridiques fondées sur l'éthique et sur les principes de la justice mondiale, y compris la libre circulation des personnes. En même temps, nous voyons la possibilité d'adapter les thèses actuelles aux circonstances nationales, à condition que les principes de la politique solidaire ne soient pas violés.

21

La numérisation, l'automatisation et la robotisation transforment de plus en plus d'emplois. Alors que les travailleurs spécialisés sont recherchés, on élimine en particulier les emplois pour les personnes peu qualifiées pour des raisons de rationalisation. Les personnes concernées ne doivent pas être expulsées vers des emplois précaires. Un développement orienté vers l'automatisation ne peut avoir de sens pour la société dans son ensemble que si premièrement il s'accompagne d'une réduction du temps de travail tout en maintenant les salaires réels plus ou moins constants et deuxièmement s'ils sont accompagnés d'un renforcement des mécanismes démocratiques. Lorsque le progrès technologique conduit à une production de plus en plus intensive en capital, c'est-à-dire avec de moins en moins de salariés, il est logique et juste de transformer l'entreprise en une entreprise à but non lucratif dotée de structures solidaires.

22

L'exploitation des données personnelles permet une analyse complète et différenciée du comportement des personnes. La possibilité d'influence ciblée qui en résulte nuit considérablement à l'indépendance nécessaire à la libre décision. Chaque personne devrait pouvoir décider elle-même à qui elle remet telle ou telle donnée, et elle devrait en tout état de cause avoir un droit d'accès et de suppression illimité à ses données. Les données collectées sans le consentement explicite de la personne concernée doivent être supprimées. Les bases de données dans lesquelles sont stockées des données à caractère personnel doivent être clairement séparées par la loi et ne peuvent pas être reliées par la suite. Des dossiers sur les personnes ne peuvent pas être constitués sans leur consentement sans qu'il y ait une suspicion pénale suffisante.

La surveillance de masse, qu'elle soit ordonnée par l'État ou organisée par le secteur privé est un dangereux instrument de pouvoir politique entre les mains de quelques-uns. Elle place tous les autres sous la suspicion générale, contredit le principe de la présomption d'innocence et doit donc être combattue comme contraire aux droits fondamentaux.

23

Les **revendications de propriété privée** dans la sphère de vie personnelle sont légitimes dans la mesure où elles concernent des biens de consommation et des propriétés résidentielles (à l'exclusion des biens immobiliers) à condition que celles-ci soient socialement et écologiquement acceptables, ne soient pas fondées sur l'exploitation d'autres personnes, ne causent pas de dommages environnementaux importants, ne soient pas survenues au mépris de normes éthiques élémentaires, notamment par le biais de pratiques de corruption.

24

La propriété privée encourage la spéculation foncière, ce qui a des conséquences désastreuses pour la partie de la population qui doit louer un logement. Les grandes propriétés foncières privées sont l'une des principales causes de conflits

violents dans le monde. Par conséquent, la propriété privée des terres doit être abolie. Ceux qui souhaitent l'utiliser à des fins productives peuvent conclure un contrat de bail à long terme avec l'autorité publique compétente. Toute personne qui en a besoin à des fins résidentielles peut demander à la même autorité publique un bail à construction pour une durée tout aussi raisonnable. Il en résulte la nécessité de disposer de bureaux cadastraux accessibles au public et placés sous le contrôle d'organismes désignés démocratiquement. Les contrats de bail doivent fournir à tous les bénéficiaires des garanties similaires aux documents de propriété.

De même que le sol, l'eau (surtout l'eau potable), l'air pur, les forêts et la biodiversité sont des biens communs qui ne peuvent être revendiqués comme propriété privée. Les **ressources naturelles** sont et seront toujours propriété de l'État. Lorsqu'ils sont accordés pour l'utilisation, les contrats de fermage ou les concessions seront soumis à des impôts élevés. Les ressources non renouvelables telles que le pétrole, le gaz naturel et les minéraux devraient apporter des avantages substantiels à l'ensemble de la population, d'une part aujourd'hui et d'autre part à l'avenir peut-être grâce à des investissements dans des fonds gérés conjointement. Les recettes de l'État provenant de l'utilisation de ressources non renouvelables sont utilisées pour réorienter les activités économiques vers l'utilisation décentralisée de ressources naturelles renouvelables.

25

La question de la propriété des moyens de production doit être traitée d'extrême urgence en ce qui concerne les **médias**, car ils jouent un rôle clé dans la formation de l'opinion dans le cadre d'une démocratie. Toutes les entreprises de médias doivent être organisées démocratiquement et la liberté de la presse doit être garantie. Le pouvoir entrepreneurial et la richesse privée ne doivent pas être autorisés à décider des opinions qui peuvent être diffusées. Le rôle de l'industrie de la publicité et sa relation avec les médias doivent être redéfinis et adaptés aux besoins réels de la société.

Finances et politique fiscale

26

La spéculation sauvage, les faillites d'entreprises et de banques ainsi que les politiques audacieuses des banques centrales poussent de larges pans de la population à la ruine. Par conséquent une condition préalable indispensable à une démocratisation de l'économie consiste en une **restructuration profonde du système financier**. Les banques qui sont devenues trop grandes et trop complexes doivent être divisées en unités plus petites. Chaque unité doit avoir une base de fonds propres suffisamment importante et doit pouvoir faire faillite sans conséquences graves pour l'ensemble de l'économie. La fonction première de toutes les institutions financières consiste à financer les investissements productifs avec l'argent des investissements du public et des entreprises, conformément au plan-cadre. Les opérations spéculatives qui vont au-delà de la couverture des transactions commerciales futures sont interdites. L'avenir appartient aux banques

du type coopérative ou alternative et aux banques étatiques sous condition d'être dirigées de façon très ferme. Toutes les banques commerciales sont placées sous une surveillance particulièrement stricte. La corruption crée des privilèges qui sont diamétralement opposés à l'essence même de l'ordre démocratique. Elle doit être combattue avec toute la vigueur possible et punie de manière exemplaire.

27

Les paiements sont définis comme des services publics et organisés en tant que tels. L'argent liquide doit être préservé comme instrument de liberté de mouvement démocratique.

28

À l'heure actuelle, **l'argent est créé** principalement par la monnaie des banques nationales ou centrales et secondairement (mais dans une bien plus large mesure dans la plupart des pays) par l'octroi de crédits par les banques commerciales. Cela signifie que la masse monétaire ne peut en réalité guère être contrôlée par l'État. Les règlements actuels ne pourront donc pas empêcher la prochaine crise financière mondiale. Nous avons donc besoin d'une nouvelle politique monétaire, contrôlée démocratiquement, qui rende impossible la création d'argent privé par le biais de prêts non garantis. À l'avenir, toutes les parties intéressées devraient avoir un accès direct à la monnaie de la banque centrale, qui seule est légale. Les monnaies régionales peuvent être utiles comme alternatives. La cryptomonnaie, quelle qu'en soit la nature, n'est pas autorisée.

Les faillites doivent être réglementées à tous les niveaux, y compris pour les États insolubles, au moyen de dispositions juridiques claires, convenues au niveau mondial, qui ne privilégient aucune des parties.

29

La politique fiscale est un instrument puissant pour façonner les conditions sociales. La transition vers une économie solidaire est inconcevable sans **une simplification et une restructuration radicale du système fiscal** dans un souci d'équité. Il s'agit principalement de la suppression de toutes les exemptions qui permettent aux riches de réduire de manière drastique la facture fiscale sur les salaires et autres revenus et sur leurs avoirs. Les revenus des investissements de toute nature et les versements de bonus sont imposés plus lourdement que les revenus salariaux ordinaires, sans exception. L'imposition forfaitaire et autres privilèges similaires pour les riches sont abolis au niveau national et mondial.

30

Les initiatives politiques concernant **les taxes sur les transactions financières** devraient être soutenues. Mais elles ne suffisent pas à éliminer la dette mondiale et la prolifération des titres spéculatifs. Les microtaxes de l'ordre du pour mille sur toutes les transactions financières, qu'elles soient adoptées par des nations individuelles ou dans un réseau de plusieurs pays, constituent une source de financement pratique, efficace et socialement juste pour les tâches publiques.

31

Une **forte progression de l'imposition** des revenus, des actifs et/ou de l'héritage est indispensable. Elle a été temporairement pratiquée dans les pays scandinaves dès le milieu du 20e siècle avec de bons résultats sociaux à long terme. Le même principe de progression devrait également s'appliquer aux impôts sur les entreprises. Ainsi, dans la phase de transition vers une société structurée par la solidarité, les grandes banques et groupes d'entreprises (Konzerne) seront freinés par le fardeau fiscal progressif dans leur propension au gigantisme.

32

Le taux d'imposition maximal sur le revenu personnel, la fortune et/ou l'héritage est considérablement et successivement augmenté. D'un point de vue social, l'exonération fiscale des revenus les plus faibles est tout aussi importante que l'écrémage systématique des salaires et des plus-values les plus élevées, car l'effort bureaucratique n'est guère justifié dans ces cas.

33

Les **taxes à la consommation** sont dans la plupart du temps socialement injuste et devraient être maintenues aussi bas que possible, en particulier dans les pays les plus pauvres. Cependant, les produits dérivés de ressources non durables telles que les combustibles fossiles ou les produits nocifs pour la santé tels que l'alcool et le tabac sont à grever de charges spéciales élevées. Les taxes sur les transports sont destinées à faire obstacle aux processus de production et aux séquences commerciales absurdes qui nuisent à l'environnement. Les chaînes alimentaires courtes organisées sur une base régionale et solidaire sont les solutions d'avenir tant sur le plan social qu'écologique.

34

La lutte contre toutes formes **d'évasion fiscale** est effectuée par la mise en réseau des autorités fiscales de tous les pays, par l'échange automatique d'information, par un « assèchement » conséquent des paradis fiscaux. Une harmonisation fiscale nationale et internationale dans les aspects essentiels doit éviter la concurrence fiscale ruineuse.

Traduction: Eric Zbinden

La diffusion de cette version originale de 2020 est non seulement autorisée, mais explicitement souhaitée. Les droits d'auteur ne sont pas perçus.

Correspondance s.v.pl. à: wirtschaftsdemokratie@denknetz.ch